prélats et les protonotaires apostoliques; l'abbé de Wisques; NN. SS. Subart, évêque de Bayeux; Liénart, évêque de Lille; Jannotta, évêque de Nilopolis; Crépin, évêque auxiliaire de Paris; Rasneur, évêque de Tournai; Lecomte, évêque d'Amiens; Glaisty, évêque de Verdun; Baudrillart, archevêque de Mélitène, et Dubois de la Villerabel, archevêque de Rouen; le Chapitre de la cathédrale.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Elby, sénateur du Pas-de-Calais; N. Boulanger, député du Pas-de-Calais; Lefebvre du Prey, ancien ministre, président du Comité de Lorette; le général Becquet, commandant la première région; M. Monory, adjoint au maire; un représentant de la municipalité de Paris; un représentant du Conseil d'administration de «l'Université catholique; MM. Malatray, directeur des Mines de Béthune, et Tierny, de la Fédération des Unions paroissiales, président de l'Académie d'Arras.

Derrière le corbillard venaient le serviteur du défunt, portant ses décorations; des religieuses; Mgr Guillemant, vicaire capitulaire; les vicaires généraux et la famille du défunt.

Puis venaient ensuite: le maréchal Pétain, MM. Peytral, préfet du Pas-de-Calais; Vincenini, intendant, représentant le ministre des Pensions; Laban, secrétaire général de la préfecture; Bayle, consul de Belgique, représentant le roi des Belges; Lantoine, consul du Portugal, représentant le président de la République portugaise; le consul de Pologne, représentant le président de la République polonaise; le major Neville, attaché militaire, représentant l'ambassadeur de Grande-Bretagne; des sénateurs et des députés, des membres du Conseil général du Pas-de-Calais; des généraux; une délégation de l'Institut de France; M. Debuisson, président de la Cour d'assises; les membres du Conseil municipal et du Conseil d'administration du monument de Lorette; une délégation de la Légion d'honneur; le clergé et une assistance nombreuse.

Pour la première fois, la cérémonie des obsèques a eu lieu en l'église de Saint-Nicolas-en-Cité, bâtie sur l'emplacement de la cathédrale détruite pendant la Révolution et où quatre évêques ont été inhumés. Depuis 1789, les corps des évêques étaient déposés à la cathédrale. Celle-ci, qui a été détruite par la guerre, est actuellement en voie de reconstruction. L'église de Saint-Nicolas-en-Cité avait reçu une magnifique décoration funèbre. De hautes tentures garnissaient les murs et les colonnes.

Seuls, les membres de la famille, les personnalités officielles, les notabilités du monde industriel et commercial et un millier de personnes ont pu assister à la messe, l'église étant trop petite pour contenir la foule énorme qui suivait le corbillard.

Un majestueux catafalque, dressé près du chœur, était entouré de cierges et était surmonté d'un écusson aux armes du défunt. Autour du cercueil richement orné, sont massés les drapeaux et les bannières de toutes les délégations.

Sur une estrade élevée prennent place les archevêques et évêques.

La messe fut chantée en grégorien par la maîtrise de la cathédrale et du Grand Séminaire.

Il était midi quand fut terminée la funèbre cérémonie, qui fut aussitôt suivie des cinq absoutes données par NN. SS. Lecomte, Ginisty, Baudrillart, de la Villerabel et Chollet.

L'assistance sortit ensuite de l'église et la foule commença à défiler une dernière fois devant le cercueil de l'évêque regretté.

A 14 h. 30, le corps, placé sur un fourgon automobile, suivi de la famille épiscopale, de la famille Julien et d'un certain nombre de notabilités, gagna Lorette. Il fut descendu dans le caveau construit spécialement pour la circonstance, dans la chapelle gauche de la basilique.

Une simple bénédiction termina cette grandiose et inoubliable cérémonie, et Mgr Julien repose maintenant auprès de ceux qu'il glorifia si généreusement et qui furent l'objet de sa constante pensée.

La Chambre vote le projet sur les délais de grâce accordés aux locataires commerçants ou industriels

Paris, 20 mars. — La séance est ouverte à 15 h. 5, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi ayant pour objet d'accorder des délais de grâce aux locataires commerçants ou industriels menacés d'expulsion.

M. Massimi estime qu'il y aurait lieu de réviser la loi sur la propriété commerciale afin de garantir les droits légitimes des propriétaires et des locataires. Il demande à la Chambre de travailler d'accord avec le Sénat dans un esprit de grande équité, mais de fermeté.

M. Julien Durand. — Si la Chambre ne vote pas le texte et si ce texte n'est pas voté par le Sénat les locataires se verront non seulement expulser, mais encore menacés de dommages-intérêts à l'égard de leurs propriétaires.

Un contre-projet de M. Tasso est repoussé par 370 voix contre 180 et celui de M. Drouot est repoussé par 371 voix contre 210.

Les deux premiers paragraphes de l'article unique de la Commission sont adoptés. M. Scapini demande que l'on complète le deuxième paragraphe de l'article par les mots: «ainsi qu'à ceux qui se trouvent forclos».

L'amendement de M. Scapini est adopté. L'ensemble de l'article unique est adopté. Rappelons que cet article est ainsi conçu:

«Article unique. — Même après l'expiration des délais concédés aux locataires, soit par des lois successives sur les baux commerciaux et industriels, soit par les dispositions de justice rendues en vertu de ces lois, le juge des référés pourra accorder aux locataires de bonne foi, menacés d'expulsion, un délai de grâce qui ne pourra être inférieur à trois mois, ni supérieur à six mois. Ce délai devra être accordé à ceux de ces locataires qui n'étant pas formellement exclus par la loi du droit à l'indemnité, ne l'ont pas encore effectivement touchée, ainsi qu'à ceux qui se trouvent forclos. Ne bénéficieront pas de ces dispositions les concessionnaires d'établissements appartenant à l'Etat et possédant un caractère public. La présente loi est applicable à l'Algérie.»

L'affaire des tableaux

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

M. Eugène Dujardin et M. Agrée déclarent qu'ils ont vu ces toiles et qu'à leurs yeux elles ont une valeur très grande. Ils les attribuent à Ruysdael, à Nicolas, à Duprat, à Troyon, Le Poussin, Wouvermann et à Rubens.

Après plusieurs refus, M. Deconinck achète les tableaux pour 120.000 fr. à M. Albert, 261, rue du Ballon, à Lille.

Les toiles sont déposées chez le marchand de tableaux qui se charge d'en faire la vente.

Nous continuerons demain la publication du résumé de la plainte de M. Deconinck.

L'instruction de l'affaire

M. Bornay, procureur de la République, a reçu la déposition d'un artiste peintre, M. Gustave Deraed, restaurateur de tableaux, 47, rue des Acacias à Tourcoing (Blanc-Seau). Cette déposition permet d'établir l'origine de deux des toiles qui furent revendues si cher à M. Deconinck.

Déclarations de M. Deraed

M. Deraed a fait la connaissance d'Agrée à l'occasion d'une restauration de tableaux que ce dernier lui confia.

Dans le courant d'avril 1928, les deux hommes se trouvaient à Lille, lorsqu'en passant devant le magasin de M. Charles Soenen, brocanteur, rue du Soleil-Levant, Agrée dit à son compagnon:

— Si nous entrions voir les tableaux?

Jetant les yeux sur une très vieille toile, Agrée l'acheta pour 200 francs et demanda à M. Deraed de la restaurer, ce qui fut fait pour une somme de 600 francs.

Le tableau retouché devient un Rembrandt

Quelques mois passèrent. M. Deraed, en lisant le journal, apprend la découverte sensationnelle faite dans le grenier de M. Vanackère, soldeur à Croix, d'une toile de grand prix, attribuée à Rembrandt.

En lisant la description de ce tableau, M. Deraed reconnaît immédiatement le tableau qu'il avait restauré quelques mois auparavant et qui n'était pas signé.

M. Deraed court chez M. Agrée:

— Comment osez-vous, lui dit-il, vendre pour un Rembrandt la croûte que j'ai repeinte l'autre jour, et avez-vous l'audace de prétendre qu'elle a été découverte chez M. Vanackère?

— Tu ne comprends rien aux affaires, répond Agrée. En annonçant cette nouvelle sensationnelle, les journaux vont nous faire de la réclame; les amateurs viendront et se disputeront la toile.

M. Deraed comprit qu'on voulait l'entraîner dans une aventure des plus graves, refusa de participer sous quelque forme que ce soit à la vente du tableau, se contentant d'être payé pour le simple travail de retouche. M. Deraed n'entendit plus parler du tableau que beaucoup plus tard.

Un Vélasquez

Fin janvier 1929, Agrée, accompagné de Vanackère, vient demander à M. Deraed s'il n'a pas un vieux tableau à vendre. Son attention est attirée sur une vieille toile, dans le plus triste état.

— C'est tout à fait ce qu'il me faut, dit Agrée. Tu es un as, tu vas nous retaper cela.

Le restaurateur devait toucher 600 francs immédiatement et 1.000 francs à la livraison de la toile, mais à une condition; c'est qu'il ferait vite, car il fallait le tableau pour le dimanche suivant.

Pourquoi cette précipitation? C'est qu'Agrée avait promis à M. Deconinck de lui faire voir, chez Mme Vanackère, de Croix, un magnifique tableau signé Vélasquez, représentant un vieux mendiant.

Comment prouver que ces tableaux sont faux et retouchés?

M. Deraed a proposé au Procureur de la République de faire une expérience qui prouvera jusqu'à quel point le Rembrandt et le Vélasquez achetés par M. Deconinck ont été restaurés.

Il suffirait de passer sur les toiles un produit spécial; aussitôt toute la peinture récente disparaîtrait et on verra ce qu'il pourra rester des prétendus tableaux anciens.

Le bel artiste et l'homme consciencieux qu'est M. Deraed s'affecte à la pensée qu'on a pu se servir de son art pour une mystification.

Tout ceci nous prouve qu'il ne suffit pas de choisir autour de soi des gens soi-disant experts, qui, d'ailleurs, ont tout intérêt à vendre leur marchandise. Les vrais experts sont des hommes de grande science et de haute conscience, qui prennent la responsabilité de leurs déclarations; leur réputation et leur science sont consacrées et on peut toujours les consulter.

Si M. Deconinck, moins confiant, avait eu recours à M. Théodore, conservateur du Musée de Lille, il aurait eu une opinion juste et désintéressée sur la valeur de ces tableaux: et M. Théodore, à l'appui de ses dires, pouvait désigner des experts capables de confirmer ses déclarations.

Il y a eu, dans toute cette affaire, une mise en scène bien calculée avec des offres qui ont été faites en temps opportun à M. Deconinck, à qui les vendeurs déclaraient toujours que le prix n'était pas suffisant.

On sait maintenant qu'un de ces soi-disant amateurs n'était qu'un comparse qui s'est présenté sous un faux nom, en donnant une fausse adresse de son domicile. Quand un tableau avait été acheté 75.000 francs, le compère en offrait 125.000, et les comparses déclaraient à M. Deconinck:

— Vous voyez que nous ne vous avons pas trompé; mais c'est trop bon marché, vous en aurez un bien plus beau prix.

On comprend dès lors que M. Deconinck ait pu, si longtemps, ignorer la véritable «valeur» des toiles qu'il avait achetées.

Il a fallu que son attention soit éveillée par un fait que nous relaterons demain pour qu'il pense à faire appel à de véritables experts.

On sait quelle fut leur opinion et la suite qu'a décidé d'y donner M. Deconinck.

ON TOURNE...

UN GRAND FILM « VOULOIR »

va propager dans le monde la puissante vision de Roubaix et Tourcoing au travail

La langue, il y a longtemps que le vieil Esope l'a dit, est à la fois ce qu'il y a de pire et ce qu'il y a de meilleur.

Le cinéma est comme la langue. Avec le film, on peut fausser l'imagination et les idées, les pervertir, leur donner un aliment indigne de l'esprit humain. C'est ce que l'on fait trop souvent. Voilà le pire.

Mais l'écran peut devenir aussi un moyen de saines distractions, d'instruction et d'éducation. Et quand nos artistes français veulent s'en mêler et que les possibilités matérielles de réaliser un chef-d'œuvre leur sont données, le cinéma devient alors quelque chose d'excellent.

Nous croyons bien que notre centre industriel de Roubaix-Tourcoing va devenir le théâtre d'une de ces productions qui font honneur à l'art qui n'est plus muet.

En effet, un de nos plus célèbres metteurs en scène, notre confrère M. André Jager-Schmitt, a pensé qu'une action se déroulant dans le cadre réel de la vie ouvrière pouvait être bien plus intéressante pour le public que la pâture insignifiante ou grossière dont il commence à se lasser.

Avez-vous remarqué comme le puissant foyer de travail qu'est notre région attire à présent l'attention de tous ceux, romanciers, artistes, cinéastes, qui observent la vie afin de la faire entrer dans leurs œuvres? C'était hier l'illustre académicien, M. René Bazin, avec ce «Roi des Archers» que le «Journal de Roubaix» a publié. C'est aujourd'hui M. Jager-Schmitt avec le film «Vouloir».

Les événements de 1914-1918, le magnifique effort de reconstitution dont nos Cités ont donné l'exemple, ont attiré sur elles l'attention du monde, où leur importance industrielle n'était d'ailleurs pas ignorée et... du reste de notre pays où on les considérait encore un peu trop comme de simples chefs-lieux de canton.

On comprend maintenant ce que le poète roubaisien par excellence, le doux, l'idéaliste et regretté Amédée Prouvost avait si bien commencé de chanter: la poésie forte et saluée du travail, du beau travail de l'industrie textile, dont le panorama embrasse le monde, et nous fait voir les nus courant les mers à la conquête de la Toison d'or; les autres, les chefs, réglant et harmonisant tout; et ces artistes ouvriers qui conduisent les merveilleuses machines.

Le film « Vouloir »

Voilà la beauté, l'originalité de nos villes neuves, les vrais monuments qu'elles peuvent montrer aux visiteurs. Tourné dans plusieurs de nos établissements modèles, Amédée Prouvost et Cie, Félix Vanoutryve et Cie, Tiberghien, Masurel, Desurmont et Motte, le film «Vouloir» s'en chargera.

«Vouloir!» Que signifie ce titre? On pense bien que nous n'allons pas dévoiler le film naissant. Mais, disons-le, ce n'est pas un film «documentaire». Les ateliers où il sera tourné servant de cadre à une idylle que chacun, en attendant la parution de l'œuvre, pourra se représenter selon les ressources de son imagination.

Adieu nos lecteurs en leur donnant un aperçu du curieux spectacle dont nous avons été témoin hier.

On tourne à l'atelier

C'est dans un des ateliers des immenses Etablissements F. Vanoutryve et Cie, boulevard d'Armentières. Les gigantesques pianos que sont les métiers bourdonnent. Leur musique est une musique de dessins et de couleurs qui s'impriment sur les étoffes.

Des appareils de prises de vues projettent sur une partie de la salle des faisceaux de lumière d'une puissance formidable.

Dans leur foyer, un ouvrier, un jeune homme en vêtements de travail assez négligés, les cheveux trop longs, la barbe ignorante du rasoir depuis plusieurs jours. Mais un beau feu d'intelligence brille dans le doux regard bleu. L'homme, debout, est légèrement appuyé à son métier, auquel il tourne le dos.

La bonne nouvelle

Il lit un papier que vient de lui remettre un contremaître. Au fur et à mesure de sa lecture, le visage du jeune homme s'illumine. Un sourire apparaît. Puis tout le visage s'épanouit dans une expression de surprise joyeuse.

— C'est pour moi? Pour moi? disent les lèvres et le geste.

Heureux de la joie dont il vient d'être le messager, le brave contremaître fait en souriant un signe de tête affirmatif.

Oui, oui, le jeune ouvrier accepte ce que viennent de lui proposer ses patrons: un emploi plus élevé que son intelligence, son courage et sa «volonté» le rendent capable de tenir.

Ce n'est qu'un commencement. Et, sous une douce influence féminine, nous verrons notre héros gravir d'autres échelons de la hiérarchie textile...

Comment ils opèrent

Cette scène si simple, si brève, nous l'avons vu recommencer vingt fois, par ses exécutants, sous la direction de M. Jager-Schmidt.

C'est dire la précision, la perfection recherchée dans les gestes et l'expression. La moindre nuance, multipliée par le relief de l'image mouvante a son importance.

Le jeune ouvrier qui se prête avec tant de complaisance et d'habileté à cette délicate opération est un artiste, M. Jean Dehelly, fils du brillant sociétaire de la Comédie Française que nos concitoyens ont eu le plaisir d'applaudir plusieurs fois sur nos scènes locales.

Mais le contremaître, très photogénique, est un authentique contremaître des Etablissements Vanoutryve auxquels il appartient depuis vingt ans.

Ce n'est là qu'une scène. Les autres seront tournées avec le même sérieux, le même scrupule d'exactitude. L'enregistrement complet du film durera environ six semaines. Il comprendra une partie sonore que fourniront surtout des chansons populaires.

Pour l'exécution de ce travail, un studio a été construit dans une salle des vastes Etablissements Amédée Prouvost et Cie, au Crétinier.

C'est là que les artistes étudient et préparent leur besogne du lendemain qui leur prend toute leur journée et mettent au point le travail accompli. Ce sont, eux aussi, de rudes travailleurs, passionnés pour leur tâche.

A côté de M. Jean Dehelly qui en est la vedette, les actrices du film sont Mlle Minnie Brown, une Anglaise de genre et de sentiments très français, ancienne championne de natation de Paris; Mme Renée Rozier, artiste de métier qui joue un rôle de composition mi-sentimentale, mi-comique et qui est en même temps assistante du metteur en scène et Mlle H. Le Roy; ainsi que des ouvriers et ouvrières des usines où se déroulèrent les scènes.

Le décorateur est M. Bouxin et l'enregistreur M. Marcel Lucien.

«Vouloir!» Pourquoi chercher plus longtemps la signification de ce titre? N'est-ce pas l'énergique devise des fondateurs de la puissance industrielle de Roubaix et Tourcoing, le verbe puissant qui exprime la vertu pacifiquement conquérante de notre race?

Que le film «Vouloir» propage partout la vision de nos Cités se faisant une grande place dans le monde par leur labeur acharné!

Un alcoolique tue sa femme à coups de revolver à Calais

Il y a quelques mois, un nommé Gaston Lapierre, âgé de 58 ans, avait épousé Berthe Goubel, mère de deux enfants, âgés de 7 et 11 ans et le ménage s'était installé 107, rue Hermant. Mais bientôt le mari, employé à la société «Les Rouleurs», fut renvoyé en raison de son penchant pour la boisson. Lundi dernier, lasse de mener une telle existence, la femme quitta le domicile conjugal pour retourner à la ferme de ses parents avec ses deux enfants, au lieu dit «Le Sondage», sur le territoire de Coquelles.

Lapierre en conçut un vif ressentiment et il fallut l'intervention des gendarmes pour faire cesser les menaces de Lapierre. Jeudi dans la matinée, Lapierre se présenta à la ferme de M. Goubel, sachant que sa femme était seule avec les deux enfants. Elle était à table, ayant sur elle le plus jeune des enfants. Le mari sortant un revolver de sa poche, tira à travers la fenêtre et, faisant jouer l'espagnolette, par l'ouverture il sauta dans la pièce. La femme s'apprêtait à fuir, mais la brute tira à bout portant sur la pauvre mère. Atteinte au cou, elle se retourna et le meurtrier déchargea à nouveau son arme. La balle pénétrant dans l'œil gauche, la malheureuse s'écroula, raide sur le coup.

Lapierre tira encore quelques balles, puis se mit à genoux près du corps, pour se rendre compte si sa femme était bien morte. Son coup fait, il prit la fuite dans la direction de Sangatte. La gendarmerie mise à sa recherche fut renseignée par les habitants. Deux gendarmes se dirigèrent sur la plage où ils aperçurent le fugitif. Armé au poing, ils le sommèrent de se rendre. Lapierre jeta loin de lui son revolver qu'il avait gardé. Il fut ramené à Calais où il subit un premier interrogatoire d'identité.

A 15 heures, MM. Ronquet, procureur de la République; Moumossin, juge d'instruction et le capitaine de gendarmerie Deilby se rendirent sur les lieux, accompagnés de M. le docteur Brunel médecin légiste, qui procéda à l'autopsie.

L'assassin s'est refusé à toute déclaration et a demandé au bâtonnier de lui désigner un avocat d'office. Actuellement à la prison de Calais Lapierre sera déféré aujourd'hui à Boulogne.

L'INAUGURATION DE TROIS NOUVELLES LIGNES D'AUTOBUS :

Tourcoing-Hôtel-de-Ville à la Marlière; Tourcoing-Hôtel-de-Ville à Mont-à-Leux; Roubaix à Mont-à-Leux

Lundi après-midi a eu lieu l'inauguration officielle de trois nouvelles lignes d'autobus appelées à desservir les quartiers partiellement peuplés: Croix-Rouge, Potenie, Marlière, Mouscron, Mont-à-Leux et Sapin-Vert.

A 15 heures, les personnalités officielles, invitées par M. Toussaint, ingénieur en chef de l'E.L.R.T., organisatrice de ce nouveau service, montaient dans trois autobus spécialement venus au point de départ, place de l'Hôtel de Ville, à Tourcoing.

On notait la présence de MM. Parsy, Inghels, Vandermarlière, De Borghere, adjoints au maire de Tourcoing; MM. Hennejonck et Bouteren, échevins de Mouscron et Warlop, secrétaire communal, et les principaux chefs de service de l'E.L.R.T.

Le convoi suivit le nouvel itinéraire, passant par les rues Winoc-Chocqueel, des Piats, de la Croix-Rouge, Achille-Tiselin, la Marlière, puis la rue des Trois-Pierres et le Mont-à-Leux, enfin du Mont-à-Leux, vers Roubaix.

Ainsi d'un seul coup les trois nouvelles lignes étaient officiellement inaugurées.

En passant au dépôt des tramways de l'Union, M. Toussaint invita les personnalités à une réception, au cours de laquelle il indiqua les futurs projets que formait la compagnie afin de doter Lille-Roubaix-Tourcoing d'un vaste réseau de communication destiné à faciliter les rapports entre les trois villes et les communes environnantes.

Les voyageurs se plurent à reconnaître les efforts réalisés par l'E.L.R.T. et constatèrent notamment que les caractéristiques des nouveaux autobus apportaient de très intéressants avantages sur lesquels nous reviendrons d'ailleurs prochainement.

MORT DE Mgr DUPONT

Tunis, 20 mars. — Mgr Dupont, évêque de Thibar, est décédé.

LA BANQUE D'ANGLETERRE ABAISSE SON TAUX D'ESCOMPTE

La Banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte de 4 à 3½ %.

M. Briand est rentré à Paris

Paris, 20 mars. — M. Briand a quitté Londres ce matin, à 11 heures, accompagné de M. Lager, directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.

Il est passé à Calais à 14 heures et a pris le rapide pour Paris, où il est arrivé à 17 h. 25.

M. Aristide Briand conférera demain matin avec M. André Tardieu, à qui il rendra compte des négociations à la Conférence de Londres. Le ministre des Affaires étrangères sera ensuite entendu, dans l'après-midi, par les Commissions des Affaires étrangères et des Finances de la Chambre.

Il repartira, peu de jours après, pour Londres, afin de poursuivre les négociations relatives au désarmement naval.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 20 mars.

Ventes, 5.000; importations, 15.404; Américain, baisse 2; Brésilien, baisse 2; Egyptien, hausse 20.

NEW-ORLEANS, 20 mars.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.26; — Cotons à terme: Sur janvier, 15.56; mars, 15.04; mai, 15.25-26; juillet, 15.35-37; octobre, 15.52-53; décembre, 15.51-52.

NEW-YORK, 20 mars.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 15.50; — A terme: Sur janvier, 15.83; février, inoté; mars, 15.40; avril, 15.46; mai, 15.56-59; juin, 15.60; juillet, 15.63-64; août, 15.61; septembre, 15.59; octobre, 15.58-60; novembre, 15.66; décembre, 15.74.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, nulles; aux ports du Golfe, 8.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 5.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 7.000; pour le Japon, 4.000.

Marché des changes à l'étranger

Londres: Sur Paris, 124.34; Bruxelles, 349 sg; Esc. hors banque, 2 1/2; Prêt à court terme, 2 à 2 1/2.

New-York: Sur Paris, 391 1/4; Londres, 488.43; Câb. transf., 488.43; sur Bruxelles, 13.93 3/4.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 337.00; — A terme: Sur janvier, 184.00; mars, 168.00; mai, 167.00; juillet, 169.00; septembre, 176.00; octobre, 179.00; décembre, 184.00.

L'exécution de Masselis

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le condamné remet aussi à son défenseur un dessin représentant sa tombe et portant ces mots: «Cimetière des Innocents: Masselis Charles, assassiné par faute de témoins en 1930.»

Comme ce croquis a été fait en cours de détention, on peut se rendre compte que Masselis n'avait pas trop d'espoir dans la grâce présidentielle.

Le condamné remercie ensuite son défenseur, qui l'embrasse. L'aumônier, d'autre part, qui le réconforte, lui donne l'accolade.

Masselis absorbe le petit verre de rhum, accepte la cigarette. Puis il est livré à l'exécuteur des hautes œuvres. La toilette ultime est faite, les aides échancrent fortement la chemise et ramènent les bras derrière le dos. «Pas si fort, c'est inutile, j'y vais de bon cœur.»

Justice est faite!

Le cortège se remet en marche, encore cinquante mètres à franchir: Masselis va d'un pas assuré, tirant ses gardes qui, pour lui, sont trop lents: il est pressé, craindrait-il une défaillance? La porte de la prison — le temps est clair, le jour est levé — s'ouvre à nouveau, et Masselis approche; le voilà, devant la mort — il est 5 h. 30 — les hommes se découvrent.

L'assassin franchit le seuil de la prison, l'aumônier lui présente un crucifix, Masselis tend la joue, tout en conservant la cigarette.

La planche bascule, la tête est calée dans un carcan, un déclic, la tête avec la cigarette tombe dans le panier garni de son, et un jet de sang s'échappe, tandis que le corps est culbuté dans le coffre.

La justice des hommes est faite.

Les dernières paroles que Masselis entendit, furent les reproches véhéments des deux mamans dont il avait tué les enfants.

Au cimetière

Le cadavre a été aussitôt emporté vers le cimetière: là, comme la famille ne l'avait pas réclamé, le corps est livré aux médecins qui prélèvent quelques viscères et glandes qui serviront à l'instruction des étudiants de la Faculté de médecine de Lille.

A 7 heures, les bois de justice étaient de retour à la gare et prêts à partir pour une autre direction et, à 7 h. 26, M. Deibler et ses compagnons reprenaient la route de Paris.

L'AFFAIRE de la banque Barclay

L'audience de jeudi s'ouvre beaucoup plus tard à cause des funérailles de Mgr Julien.

Les plaidoiries continuèrent à partir de 13 h. 30. La parole est donnée à Me Sergeant, deuxième défenseur de Rivaud.

La défense de Delattre est assumée par Me Carmagnac, qui n'a pas à prouver la bonne foi de Delattre et s'efforce de montrer que l'accusation n'a pas démontré la mauvaise foi de cet homme.

Me Bataille, défenseur de Péron, fait ressortir que la prospérité de la banque Barclay était en fonctions de l'audace et de l'ingéniosité de ses emprunteurs et que cet établissement pouvait se contenter de la signature de Péron.

Cette plaidoirie termine l'audience de jeudi levée un peu avant 19 h.

Aujourd'hui, plaidoiries de Me Escoffier pour Vasseur; Me Reisenthel et Me Caen, pour Thyrion et Maupin. Enfin, Me Abrahmi résumera et condensera les arguments de ses confrères. Le jury aura à répondre à une soixantaine de questions. Le verdict pourra probablement être rendu vers 19 h.

Médaille des Evadés

La Médaille des évadés créée par la loi du 20 août 1926 est attribuée aux personnes ci-après désignées:

Avec citation à l'ordre de l'armée. — M. Albert Lepers, à titre posthume. Sa mère, Mme veuve Lepers-Grimonprez, 39, rue de La Rochefoucault à Tourcoing.

Avec citation à l'ordre de la division. — M. Gustave Derzelle, 62, rue-St-Antoine, à Roubaix.

Avec citation à l'ordre de la brigade. — M. Albert Dutilleul, 283, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing; — M. Louis Bernier, 96, Grande-Rue, à Roubaix.

Avec maintien de la citation relative à l'évasion. — M. Edmond Baur, employé de banque, 65, rue d'Anvers, à Tourcoing (Nord).

Avec citation à l'ordre du corps d'armée. — M. Emile Hoslin, employé de commerce, 87, rue Chevreuil, à Croix; — M. Maurice Poullet, rédacteur au journal «La Dépêche», 71, rue Jenner, à Lille.

Avec citation à l'ordre de la division. — M. Gustave Dupisson, négociant, 111, Grande-Rue, à Roubaix; — M. Georges Macou, teinturier, 16, rue Lamartine, à Roubaix; — M. Victor Verdière, dessinateur, 15, rue Victor-Duruy, à Annappes.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, vendredi 21 mars:

Aujourd'hui, saint Benoît; demain, saint Emile.
Soleil: Lever à 5 h. 54; coucher à 18 h. 06.
Lune: Pleine du 14; dernier quartier le 22.
Bulletin météorologique pour la journée du 21 (Région Nord): Temps médiocre, ciel nuageux se couvrant avec pluie; vent de Sud-Ouest; minimum sans changement sur la nuit précédente.
Consultation du nourrisson du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: 16 h., local de la Goutte de Lait.

L'ÉVÊQUE DU CONGO FRANÇAIS A ROUBAIX

Depuis quelques jours, Sa Grandeur Mgr Guichard, vicaire apostolique de Brazzaville, est notre hôte. Déjà ce distingué prélat a visité quelques-unes de nos maisons d'éducation, pour essayer d'y susciter des vocations missionnaires. Avant-hier, il était à l'Institut Professionnel et au Collège Notre-Dame des Victoires, hier à l'Institution Sainte-Jeanne d'Arc. Sa Grandeur cherche aussi à intéresser les Roubaisiens à l'œuvre admirable que fonda son immédiat prédécesseur, l'illustre Mgr Augouard, à qui nous devons en même temps qu'à Brazza, notre belle colonie du Congo. Mgr Guichard a recueilli une lourde tâche; il compte sur la générosité des Roubaisiens pour l'aider à la mener à bien et il recevra avec reconnaissance les offrandes qu'on peut lui adresser: 6, avenue Linné, ou 22, rue de la Paix.

Dimanche prochain, Monseigneur assistera à la grand'messe de 10 heures et aux vêpres solennelles de 3 h. à Wattrelos, dans l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, patronne des Missions catholiques. A ces deux cérémonies, Sa Grandeur prendra la parole et fera vénérer la relique de Sainte-Thérèse. Le Souverain Pontife a bien voulu tout récemment, en acceptant d'être parrain d'une nouvelle Mission de Mgr Guichard, lui remettre une relique insigne de la petite Sainte de Lisieux.

Le successeur de M. Victor Champier est désigné

Nous apprenons que par arrêté en date du 18 mars, M. Joannès Charleyé, professeur à l'Ecole du Puy, est délégué dans les fonctions de directeur de 1re classe de notre Ecole Nationale Supérieure, de la place Chevreul.

Le nouveau directeur, âgé de 51 ans, est chevalier de la Légion d'honneur pour services rendus à l'enseignement technique. Ancien élève de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Paris et de l'Ecole des Arts Décoratifs, M. Charleyé s'est déjà signalé par un projet classé premier et traitant de la participation des écoles techniques à l'Exposition internationale des Arts Décoratifs de 1925. Il fut d'ailleurs membre du jury et exposant à cette même exposition. On lui connaît aussi un rapport très remarqué sur l'organisation de l'enseignement de la dentelle en France en 1922.

Nous félicitons M. Joannès Charleyé de sa nomination au poste éminent de directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et industries textiles de Roubaix, qui a connu un magnifique essor sous l'impulsion autorisée du regretté M. Victor Champier.

LA SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT

(SUITE)

M. Jules Béglin-Navet, 12, avenue Linné, Roubaix, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; M. Desmarchelier-Dupret, 100 fr.; M. et Mme Henri Trojeler, 200 fr.; Mme Emile Roussel, 100 fr.; Les Amis de Roubaix, 200 fr.; M. Ponchon, 198, rue de la Convention, à Paris, 100 fr.; M. et Mme Paul Doutremer, 38, boulevard Gambetta, à Roubaix, 100 fr.; M. et Mme Maurice Lessens, 40, boulevard Gambetta, à Roubaix, 100 fr.; M. Gabriel Lessens, 40, boulevard Gambetta, à Roubaix, 100 fr.; M. et Mme Stanislas Ruffelet, 123, rue du Coq-Français, Roubaix, 100 fr.; M. Jean Lécot, 65, rue du Curoir, à Roubaix, 100 fr.

HALLE FLIPO. — Beurre, 20.50; extra, 21.75 et 26. Café, 16.75. Gruyère, 13. Pain d'épices, 6.25

LE CONGRÈS TRIMESTRIEL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Jeudi, vers 20 h. 15, dans la salle des Conférences de la rue du Vieil-Abreuvoir, eut lieu le Congrès trimestriel de la Jeunesse Catholique. Une très nombreuse assistance se pressait pour écouter la très intéressante conférence qui eut lieu sur ce sujet d'actualité brûlante, «La conception chrétienne du travail.» La profondeur et les difficultés du sujet n'avaient pas effrayé la jeunesse du rapporteur, M. Gustave Fleury. Après avoir donné une vue d'ensemble du travail et des méthodes de travail depuis l'antiquité, et insisté notamment sur le sort de l'ou-

FEUILLETON du «JOURNAL de ROUBAIX» du 21 mars 1930 N° 13.

Le Secret des Gorges du Loup

PAR

OLIVIER DUVERGER

Hâble, Mme Gottier répartit:

— Je ne t'en demande pas tant, il me suffirait que tu ne décourageasses point Sir Arthur.

— Je ne m'engagerai à rien, mais je serai polie, tu peux en être assurée.

— Viens m'embrasser encore une fois, ma chérie; tu verras, tout s'arrangera, mais dans n'en parlons plus; soyons tout à la joie de ta fête que ce soir nous célébrerons seules, dans l'intimité; à tout à l'heure, mon enfant.

— A tout à l'heure, maman, répondit la jeune fille en l'embrassant.

La regardant s'éloigner et disparaître du boudoir où elle était venue la rejoindre, Mathilde songea:

— C'est curieux, tout de même, le mélange de sentiments que j'éprouve pour cette jolie maman, affection et défiance; je l'aime, certes, mais je ne sais pourquoi, je ne puis mettre en elle la confiance qu'une enfant a d'ordinaire dans sa mère! Pourquoi? Je ne sais. Si j'avais confiance comme je devrais l'avoir, et comme je me reproche de ne pas lui accorder, hésiterais-je à lui avouer que j'ai pour Maurice et pour Maurice seul! Il faut pourtant que je me décide. Il va bientôt rentrer; dès son retour, je lui parlerai et nous verrons quelle devra être notre conduite; dans deux mois, je vais être majeure: ma mère m'écoutera peut-être davantage. Elle est encore trop jeune et trop belle pour moi, maman, voilà la vraie raison de nos désaccords sur la vie; il est vrai que nos idées sont le contraire de ce qu'elles devraient être logiquement; avec tout ça, il va me falloir être aimable demain avec ces espèces d'anglaises, pour la remercier de sa générosité, car le collier vaut une petite fortune!

Quel éclat! quelle richesse! ces perles! Avec le gros diamant qui me vient de papa, ce sont sûrement mes deux plus belles parures.

Ouvrant son secrétaire au moyen d'une fine clef pendant au collier d'or de son baptême, véritable petit chef-d'œuvre de serrurerie, la jeune fille déposa dans un écrin, auprès d'autres bijoux, les perles fines qu'elle venait de recevoir. Elle referma son meuble, élégant et gracieux avec ses pieds Louis XV et ses incrustations de bois de rose, puis elle descendit dans les appartements de Mme Gottier.

Ce fut avec la plus franche gaieté que les deux femmes dînèrent en tête à tête et prolongèrent assez tard dans la soirée leur agréable soirée, évoquant les souvenirs passés sans aucune allusion à l'avenir que chacune rêvait différent.

— Chère petite mère, ton cadeau a rejoint dans mon coffret secret le diamant de mon pauvre papa, celui qu'il me donna pour mes quinze ans, quelques semaines avant sa fin brutale; ils seront toujours pour moi les deux plus chers souvenirs de vous; la bague de papa à la fin de mon enfance, au seuil de mon adolescence, ton collier au déclin de mon adolescence, à la veille de ma majorité. Pour ces deux époques de ma vie, j'aurai eu le témoignage de votre tendresse. Je tenais à te le dire, chère maman, avant de nous séparer pour la nuit.

— C'est moi, chère enfant, qui te remercie de cette marque d'affection filiale, en te souhaitant bonne fête encore, et bonne nuit.

Sur de nouvelles caresses, elles se levèrent et montèrent aux chambres, non sans s'être encore souhaité bon repos en se séparant devant la porte de leur appartement respectif.

Mathilde, songeuse, fut longue à s'endormir mais elle eut un sommeil plus reposant que celui qu'elle avait eu ces dern